

1

RESOLUTION**La Chambre des Députés**

- considérant que la Chambre des Députés doit exercer un pouvoir de contrôle sur le gouvernement;
- considérant que les projets de loi et projets de règlements dont la Chambre des Députés est saisie concernent de plus en plus la transposition de directives européennes;
- considérant que le gouvernement attache une grande importance à une information exhaustive et une consultation réelle de la Chambre des Députés dans le cadre de la politique européenne;
- considérant que les gouvernements Benelux ont aussi plaidé dans le dernier Mémoire Benelux pour une meilleure association des parlements nationaux;
- considérant que le traité de Nice n'a pas donné lieu à une amélioration notable de l'influence des parlements nationaux;
- considérant que la Chambre des Députés doit réfléchir sur une meilleure coopération entre les parlementaires européens luxembourgeois et les parlementaires nationaux;

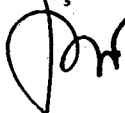
Invite la Chambre des Députés

- à organiser dans les prochains mois un débat d'orientation sur les possibilités d'une meilleure information et consultation de la Chambre des Députés dans les affaires européennes;
- à charger la Commission des Affaires étrangères et européennes et de la défense de préparer ce débat.

Jean Huss



François Bausch



Robert Garcia



Camille Gira



Renée Wagener

